

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

FONDS EUROPÉENS

Programme FEDER FSE+ FTJ Normandie 21-27

Appel à projets FSE+

« Opérations thématiques et/ou locales
pour la découverte des métiers,
des filières, et, des formations »

12 décembre 2024



Bienvenue à tous,

Le lancement de la réunion aura lieu dans quelques instants...

Appel à projets FSE+ Webinaire du 12/12/2024

- I. Présentation de l'AAP FSE+ et points de vigilance**
- II. Modalités de candidatures**
- III. Focus plan de financement**
- IV. Focus suivi des indicateurs**
- V. Contacts et rendez-vous pré projet FSE+**

Ce webinaire est enregistré
et sera disponible en replay
sur le site:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>

***Nous vous remercions de bien
vouloir :***

*Couper votre micro lorsque vous
ne parlez pas,*

*Intervenir en priorité sur le tchat:
nous répondrons à vos questions
à la suite de la présentation*



*Priorité 6: Favoriser l'élévation et l'adaptation des compétences de la population normande.
4,5: Opérations visant à renforcer l'information et l'accompagnement des publics sur la
connaissance des métiers et des formations associées*

« Opérations thématiques et/ou locales pour la découverte des métiers, des filières et des formations » (FSE+ 21-27)

Dates de publication:

du **12 décembre 2024** au **31 décembre 2026** (6 périodes de sélection)

Enveloppe FSE+:

4 M€ (taux maximum d'intervention: 60% des coûts éligibles – FSE+ > 20 000€)

Bénéficiaires éligibles:

- Collectivités et leurs groupements
- Etablissements publics
- Etablissements d'enseignement
- Associations & fondations
- Entreprises
- Groupements d'intérêt public
- Etat et ses services déconcentrés

Opérations éligibles:

Les opérations visant à:

- Faire connaître, promouvoir et renforcer l'attractivité et la mixité des filières et métiers,
- Favoriser la diversification des approches en matière d'information sur les métiers et les formations,
- Soutenir et diffuser les approches innovantes favorisant les démarches d'orientation des Normands.

Ces opérations doivent être:

- mises à disposition **gratuitement** des différents publics et des partenaires
- **pluriannuelles** - réalisées **après le 1er janvier 2024**, et, **avant le 30 juin 2029**.

Actions éligibles:



En **cohérence avec la Stratégie Régionale de l'Orientation** et **complémentaires aux outils et événements existants**,

- des actions de production et de diffusion de ressources pédagogiques thématiques visant l'information et la découverte des métiers et des formations,
- des actions locales, d'information et de sensibilisation sur les métiers, les filières et les formations à destination d'un ou plusieurs publics cibles
- des actions locales, visant à renforcer la découverte des métiers par la mise en relation des publics avec le monde professionnel en privilégiant la présentation et/ou la pratique des gestes professionnels

Public cible:

Opérations à destination d'un ou plusieurs publics cibles :

- Jeunes scolaires en formation initiale
- Jeunes décrocheurs
- Publics actifs en recherche d'emploi
- Jeunes de moins de 26 ans
- Public BOETH (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés)
- Publics seniors
- Publics BRSA (Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active)
- Parents
- Etudiants
- Acteurs intervenant dans le champ de l'orientation de la formation
- ...

Périmètre éligible :

- Les actions proposées devront se situer le territoire normand.
- Les projets proposés par des porteurs non normands devront être conçus au bénéfice des publics normands.

Critères d'éligibilité (cumulatifs):

- Le porteur doit démontrer sa **capacité financière à mener le projet**, en particulier à le préfinancer.
- Le projet doit contribuer à l'atteinte des **objectifs** fixés dans le programme pour l'objectif **4.5.** ,
- ne doit **pas être achevé** au moment du dépôt de la demande,
- **respecter les principes horizontaux:**
 - L'égalité des genres,
 - L'égalité des chances et prévention de toute discrimination
 - La promotion du développement durable
- être en **cohérence avec le CPRDFOP - SRFSS** et notamment en adéquation avec les objectifs de la stratégie régionale de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations adoptée par la Région,
- être **complémentaire** aux actions d'information et de découverte des métiers et d'orientation existantes sur le territoire,
- prévoir la **gratuité** des services ou produits développés pour les publics, ainsi que pour les partenaires mobilisés
- être **pluriannuel**,
- faire l'objet d'un soutien d'un **montant minimum de FSE+ de 20 000 €.**



L'avis d'opportunité du référent technique complétera la sélection des projets proposés selon les critères de sélection du cahier des charges :



Les projets qui obtiendront moins de 60 points ne seront pas retenus.

Critères de sélection	NOTE
<p><u>Cohérence de l'opération avec la stratégie régionale de l'orientation :</u></p> <p>Inscription dans les axes stratégiques et complémentarité avec les outils et évènements déployés sur le territoire.</p>	.../30
<p><u>Contexte / diagnostic :</u></p> <p>Pertinence de l'outil au regard des enjeux du public visé, des métiers, filières et du territoire, concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscription dans la logique du territoire - Concertation avec les acteurs du territoire et/ou filières-métiers - Expertise du porteur (orientation, filière, métiers...) - Prise en compte des besoins du public visé 	... / 30
<p><u>Pertinence de l'opération</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité de l'opération à répondre aux objectifs opérationnels visés : cohérence et pertinence des actions par rapport aux thématiques, métiers, secteurs et filières visés - Plus-value et caractère innovant des outils et services proposés - Modalités de ciblage du public visé / et de communication, destinés à faire connaître les actions auprès des publics - Modalités de mesure de réalisation et de réussite proposées pour évaluer la pertinence de l'action 	... /40
Total des points	... / 100

- **Sélection** des dossiers complets et éligibles, selon les critères de sélection et leur pondération (cf. grille 5.d des cahiers des charges), et, avis d'opportunité

6 périodes de sélection intermédiaires	Demandes déposées avant:
(dans la limite de disponibilité de fonds FSE pour AAP)	30/01/2025
	31/03/2025
	30/06/2025
	31/12/2025
	31/03/2026
	30/06/2026

- **Instruction** par le service Fonds Européens pour la Formation de la DFTLV
- Présentation de la sélection et des dossiers instruits, pour **avis** en Comité Régional de Programmation (**CRP**), puis, **pour validation et attribution** de chaque aide européenne en Commission Permanente du Conseil Régional (**CP**),
- **Convention** de financement FSE+
- **Toute modification dans la réalisation de l'opération conventionnée, doit faire l'objet d'une demande d'avenant avant demande de paiement.**





Points de vigilance

- Un **projet achevé** au moment du dépôt de la demande **n'est pas éligible**,
- La demande d'aide doit être déposée par **l'entité qui porte le projet et qui supporte les dépenses**,
(projets collaboratifs avec chef de file à éviter : complexité mise en œuvre, et, administrative et financière)
- Le porteur doit avoir **la capacité administrative et financière** pour réaliser l'opération, et, **une comptabilité séparée** pour identifier les dépenses et recettes directement liées à l'opération (vérifications lors de l'instruction),
- Dépenses éligibles du **01/01/2024** au **30/09/2029** (opération achevée avant le **30/06/2029**)
- Dépenses éligibles si directement reliées à une opération éligible:
description argumentée de l'opération (contexte, opportunité/complémentarité/ existant, impact...),
et, **des modalités de mise en œuvre des actions** (preuves de réalisation dès le démarrage, à conserver et à joindre aux bilans)
- Les dépenses présentées **ne doivent pas faire l'objet d'un double financement Européen**,
- Estimer **le budget prévisionnel** du projet de façon **juste**, et, établir un **calendrier réaliste**,

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>



Points de vigilance

Respecter les réglementations en vigueur car elles seront contrôlées avec une grande attention :

- **La réglementation de la commande publique** (à justifier si dépenses directes au réel)

Une notice et une check-list des pièces demandées sont disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>

- **La réglementation des Aides d'Etat** (= aide publique qui crée un avantage menaçant de fausser la concurrence)

Les opérations pourraient être qualifiées hors champ concurrentiel lors de l'instruction; si et seulement si:

- ne relèvent du coaching/ accompagnement individuel en orientation,
- la gratuité est complète,
- ne prévoient aucune compensation pour les contributeurs le cas échéant.

- **L'absence de conflit d'intérêt** des intervenants sur l'opération (DACI à compléter)



Points de vigilance

Respecter les obligations liées aux financements européens car elles seront contrôlées avec une grande attention :

- **Le respect des principes horizontaux** (au niveau de la structure et de l'opération)
 - égalité entre les genres
 - égalité des chances et prévention de toute discrimination
 - promotion du développement durable et du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important »

- **Les obligations de communication et de publicité de l'aide européenne** (dès début opération)

Informations et logos disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/communication-et-publicite>

Pour vous accompagner:

- Le site Europe en Normandie:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>



- Le guide du porteur de projets:

<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>



- Informations FSE+ : Le Programme Opérationnel National (PON), piloté par la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

[Contacts FSE+ DREETS Normandie](https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE)

<https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE>

Pour vous accompagner:

- Le cahier des charges de l'appel à projets:

<https://www.europe-en-normandie.eu/orientation-formation-emploi-0>

- Les rendez-vous accompagnement pré projet en amont du dépôt de la demande
(fortement conseillé, fiche pré projet à compléter)

- L'adresse de contact pour toute demande de renseignement:

[**AAP-FSE-orientation@normandie.fr**](mailto:AAP-FSE-orientation@normandie.fr)

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

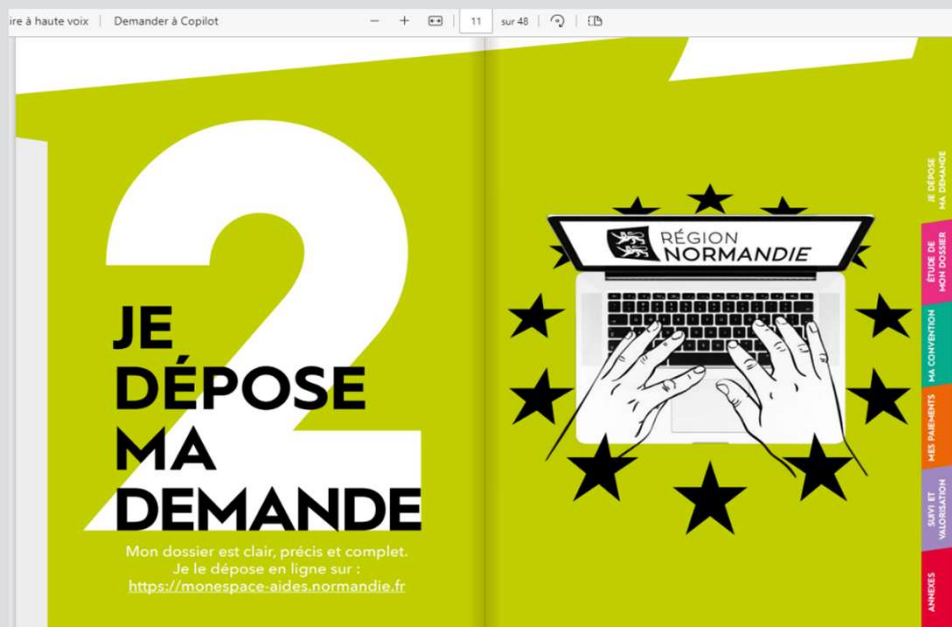
C'est à vous !!



Les demandes dématérialisées sont à déposer sur l'Espace des Aides de la Région Normandie
avant le **31 décembre 2026**

The screenshot displays the 'Mon Espace Aides Normandie' website. On the left, the logo for 'RÉGION NORMANDIE' is shown above the text 'Mon Espace Aides Normandie'. The main content area has a teal background with a network diagram. A 'Bienvenue' message states: 'Espace dédié aux demandes et au suivi des aides régionales'. Below this, a security notice reads: 'La Région Normandie a été victime d'une cyberattaque ayant conduit à l'indisponibilité du site. Après analyses et interventions d'experts en sécurité informatique, l'intégrité du site a été vérifiée et l'Espace des Aides est de nouveau disponible. Pour des raisons de sécurité, les mots de passe ont été effacés. À la première connexion, il vous est demandé de créer votre nouveau mot de passe en utilisant « mot de passe oublié ». Il est conseillé de le changer régulièrement. Il convient également d'éviter d'utiliser systématiquement le même mot de passe sur plusieurs sites. Les bonnes pratiques: <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/> Pourquoi et comment bien gérer ses mots de passe ?'. A 'Connexion' section follows, mentioning 'FranceConnect' and providing a link 'Ou venez voir FranceConnect?'. Below is a login form with fields for 'Identifiant ou adresse électronique' and 'Mot de passe', and a 'Se connecter' button. A link for 'Mot de passe oublié' is also present. At the bottom, it says 'Vous n'avez pas encore de compte? Cliquez ici.' The footer contains 'Mentions légales | Nous contacter' and 'MGDS - Powered by MGDS'.

Pour vous accompagner, vous trouverez le pas à pas du dépôt de demande dans le Guide du porteur (pages 11 à 39):



<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>

Pour toute question d'usage de la plateforme 'Espace des Aides':





Bien sélectionner le téléservice dédié à l' appel à projets

The screenshot shows the 'Mon Espace Aides Normandie' interface. At the top, there's a navigation bar with 'RÉGION NORMANDIE' and 'Mon Espace Aides Normandie'. Below this, a teal navigation bar contains links for 'Tableau de bord', 'Mes sollicitations', 'Mes aides', 'Mes documents', and 'Mes échanges'. A user profile 'Test TEST OLYMPE FORMATION' is visible on the right. The main content area features a search bar with 'événements' entered. Below the search bar, there are filter options for 'Filtrer par famille de tiers' (set to 'Entreprises') and a list of search results:

- [Événements touristiques d'envergure régionale](#)
- [Organisation d'un événement international dans la filière équine](#)
- [Organisation d'un événement national dans la filière équine](#)
- [Organisation événements touristiques 80e anniversaire Débarquement Bataille de Normandie 2024](#)
- [Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional \(FSE+ 21-27\)](#)

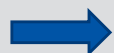
At the bottom of the page, there are links for 'Mentions légales', 'Aide sur le site', and 'Nous contacter', along with the text 'MGDIS - Powered by MGDIS'.



Bien sélectionner le téléservice dédié à l'appel à projets

Nom du téléservice :

Orientation-Découverte des métiers, des filières et des formations (FSE 21-27)



Lien TS :

https://monespace-aides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_27FED_FSE008/depot/simple



Compléter le formulaire version complète pour les demandes de fonds européens



Rappel: les critères d'éligibilité sont cumulatifs

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Critères d'éligibilité

1 Préambule | **2 Critères d'éligibilité** | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Partager votre demande

Précédent Suivant

Vérifiez votre éligibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Votre projet concerne-t-il le territoire normand ? * Oui Non
- Votre projet contribue-t-il à renforcer l'information et accompagner les publics sur la connaissance des métiers et des formations associées ? * Oui Non
- Le projet est-il en adéquation avec les objectifs de la stratégie régionale de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations adoptée par la Région ? * Oui Non
- Le projet dispose-t-il d'un rayonnement régional (diffusion sur l'ensemble du territoire normand; gratuité des services ou produits développés pour les publics; mobilisation qualitative et cohérente de partenaires; dimension pluriannuelle) ? * Oui Non
- Confirmez-vous que votre projet n'est pas terminé au moment du dépôt de votre demande ? * Oui Non
- Votre projet respecte-t-il les principes horizontaux (promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, développement durable, égalité des chances et non discrimination) ? * Oui Non
- Votre projet prévoit-il un soutien FSE+ d'un montant minimum de 100 000€ HT ? * Oui Non
- Avez-vous la capacité administrative et financière à mener votre projet (en particulier à le préfinancer) ? * Oui Non

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter

MGDIS - Powered by MGDIS



Pensez à vérifier l'exactitude des informations de votre structure
(identité du représentant et du déposant, et, RIB, notamment)

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Vos informations personnelles

Partager votre demande

1 Préambule | 2 Critères d'éligibilité | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Précédent | Suivant

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Identification
 - OLYMPE FORMATION ✓
 - Adresse principale ✓
 - Siret : 312212301 00013
 - Enseign./nom de l'établissement : OLYMPE FORMATION
 - Type de tiers : Entreprises, agriculteurs, artisans, commerçants et autres professions (possédant un SIRET)
 - NAF : 03.21Z - Aquaculture en mer
 - Forme juridique : Artisan, commerçant, agriculteur, profession libérale
 - Sigle : OF
 - ✉ isabelle.lin@normandie.fr
- Associés FEADER
 - Créer un nouveau représentant
- Représentants
 - Madame Marie BINET
 - Fonction : Directrice

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter | Echanges de la demande



Prévoir les documents administratifs obligatoires
(en complément de tous documents utiles à la description de votre opération
et à l'instruction de votre demande)

ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	ADMINISTRATION PUBLIQUE
- Extrait K-bis	- Composition CA ou bureau	- Délibération approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel
- Composition CA ou bureau	- Attestation de régularité fiscale et sociale	
- Attestation de régularité fiscale et sociale	- Publication au JO ou récépissé de déclaration en préfecture	
- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	- Statuts signés	
	- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	
- Organigramme de la structure	- Dernier CR d'AG	

+ Délégation de signature

A la demande du service instructeur, des informations complémentaires pourront être demandées durant toute la phase de sélection et d'instruction du dossier.

★ Enregistrer en cours de saisie, et, bien 'transmettre'*

The screenshot shows a web interface for submitting a request. At the top, there is a navigation bar with links for 'Tableau de bord', 'Mes sollicitations', 'Mes aides', 'Mes documents', and 'Mes échanges'. The main content area is titled 'Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Validation et transmission de la demande'. A progress bar indicates five steps: 1. Préambule, 2. Critères d'éligibilité, 3. Vos informations personnelles, 4. Votre demande, and 5. Validation. The current step is 'Validation et transmission de la demande'. Below the progress bar, there is a 'Précédent' button and a main text area containing the following information:

Vous arrivez sur la dernière étape de votre demande qui, une fois transmise, ne sera plus modifiable. Cliquez sur précédent si vous souhaitez modifier votre saisie.

Merci également de bien prendre connaissance du message suivant :

S'il est retenu, le bénéficiaire a pris connaissance et s'engage à respecter la charte des droits fondamentaux et notamment les principes de non-discrimination des participants au projet, la protection de leurs données personnelles, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intégration des personnes handicapées et la protection de l'environnement.

En complément, les associations et fondations bénéficiaires de fonds publics s'engagent à souscrire au contrat républicain conformément au décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Below the text, there is a 'Récapitulatif des informations saisies' section with a checked checkbox: Je suis habilité(e) par mon organisme à déposer une demande de subvention, déclare sur l'honneur l'exactitude des informations et m'engage à respecter la Charte des droits fondamentaux.

En cliquant sur "Transmettre", votre demande sera transmise et prise en charge pour instruction par nos services.

A warning icon indicates: Lorsque votre demande sera transmise, elle sera visible par tous les comptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dès à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou vous pourrez le faire à tout moment via la liste de vos demandes.

At the bottom of the form, there are 'Précédent' and 'Transmettre' buttons, along with a 'Gérer l'accès à la demande' button.

★ Merci d'adresser un mail à l'adresse: AAP-FSE-orientation@normandie.fr



Attention:

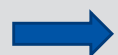
- Au plan de financement prévisionnel qui doit être:
 - nécessaire à la réalisation de l'opération
 - estimé précisément au regard des actions proposées, et, des dépenses prévisionnelles qui en découlent
 - justifié lors de l'instruction avant conventionnement (explications des estimations, devis de prestations...)

Pour rappel: le versement aide FSE se fera « au réalisé », sur présentation du bilan d'exécution qualitatif et quantitatif, et, des justificatifs de réalisation et de dépenses (contrôle de service fait)



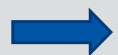
Pas d'avance FSE + mais possibilité de solliciter un ou plusieurs acomptes.

- Aux dépenses éligibles et aux options de coûts simplifiés



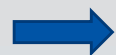
Les dépenses éligibles doivent :

- être nécessaires et rattachables à la mise en œuvre du projet
- pouvoir **être justifiées par des pièces comptables et non comptables probantes.**



Les ressources :

- doivent être identifiées dans le plan de financement déposé, et, justifiées
- taux maximum d'intervention FSE+: **60%** des coûts éligibles
- aide européenne doit être de **minimum 20 000€**



Les dépenses éligibles, et les ressources le cas échéant, pourront être prises en compte du **01/01/2024** au **30/09/2029 (opération achevée avant le 30/06/2029)**

(selon calendrier de réalisation de chaque opération)



Dépenses directes: dont le lien direct avec l'opération peut être démontré

Dépenses de personnel:

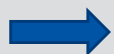
- rémunération prise en charge par le porteur
- temps minimum consacré à l'opération: 10% du temps de travail
- justifiées sous présentation de bulletins de paie et de lettres de mission sur l'opération (+fiches temps si participation variable)

Dépenses de prestations externes △ dans le respect des règles de la commande publique

Dépenses directes de fonctionnement ex: frais de mission, achat de fournitures, impressions, communication, locations ...

Dépenses d'équipement uniquement achat d'équipement pédagogique

Dépenses en nature ex: mise à disposition de personnel, de locaux , △ dépenses en nature équilibrées en ressources



Dépenses indirectes : nécessaires à l'opération mais qui ne peuvent pas être directement liées à la mise en œuvre de l'opération

ex : dépenses administratives, les frais de gestion, de recrutement, de comptabilité, de nettoyage, les frais de téléphone, d'eau et d'électricité etc...



Ne sont pas éligibles: les dépenses d'investissement, les prestations liées à la maintenance des outils hors période de réalisation de l'action.



Objectif:

alléger la charge administrative et sécuriser les paiements, en limitant la production des justificatifs aux dépenses de personnel, et, de prestations.



Comment ça marche?

- Au dépôt de la demande: vous présentez le plan de financement prévisionnel au réel.
- Lors de l'instruction de la demande: le service en charge applique une OCS disponible lorsque que cela s'avère justifié et pertinent * :
 - **Taux forfaitaire de 15%**
15% calculé sur le montant des dépenses de personnel éligibles couvrent l'ensemble des dépenses indirectes de l'opération
OU
 - **Taux forfaitaire de 40%**
40% calculé sur le montant des dépenses de personnel éligibles couvrent les autres coûts de l'opération



Les opérations présentant un coût total inférieur à 200 000€ sont obligatoirement mises en œuvre par le biais d'une de ces OCS.

Indicateurs obligatoires OS 4.5:

Saisie du prévisionnel au dépôt de la demande, et, du réalisé, à chaque de demande de paiement en conservant les justificatifs. Indiquer 0 si votre projet n'est pas concerné par l'indicateur.

- IS 06: Nombre d'actions d'information en matière d'orientation réalisées
- IS 07: Nombre de professionnels formés
- IS 12: Nombre de personnes ayant bénéficié des actions d'information en matière d'orientation

Indicateurs de réalisation et de résultat par projet

- Indiquer la cible et les modalités de suivi de ces indicateurs
- Les intégrer dans les bilans intermédiaires, et, dans le bilan final

Pour tout renseignement complémentaire et demande de RDV accompagnement préprojet:

Direction de la Formation Tout au Long de la Vie
Service Fonds Européens pour la Formation

AAP-FSE-orientation@normandie.fr

Toutes les informations sur les appels à projets, et, le guide du porteur de projets sont disponibles sur le site Europe en Normandie:

<https://www.europe-en-normandie.eu>

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

C'est à vous !!



L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

**Merci pour
votre
attention**